

DSP Citibus : un nouveau contrat record pour faire décoller l'offre de transports du Grand Narbonne



Le nouveau contrat de DSP Citibus a été adopté ce jeudi 19 septembre par les élus du Grand Narbonne en Conseil communautaire par 66 voix sur 71. Il s'agit d'un contrat record : 136M€ sur huit ans, en hausse de 16M€ minimum (hors options) par rapport à la précédente DSP soit 13% d'augmentation pour répondre aux nouvelles ambitions du Grand Narbonne. C'est un nouveau délégataire, RATP Dév, qui aura la charge de repenser et améliorer le réseau : plus de kilomètres parcourus, de nouveaux secteurs desservis, des fréquences et amplitudes horaires renforcées, une meilleure intermodalité avec la gare de Narbonne desservie par toutes les lignes, la création du transport à la demande autour de Narbonne, le passage à des Citadines électriques...

À Narbonne, une offre améliorée, des passages plus fréquents et des trajets plus courts

À Narbonne, sur le réseau urbain, **quatre lignes remplaceront les cinq actuelles**, tout en continuant à **desservir tous les arrêts existants**. Les **quartiers de la Mayolle et des Berges de la Robine**, qui n'ont pas d'offres de transports à l'heure actuelle, seront desservis. Nouveauté également : la desserte de la gare SNCF par toutes les lignes de bus afin de favoriser l'intermodalité.

Les temps de parcours des bus de ville seront **améliorés** grâce à la mise en place du double sens sur les boulevards de ceinture du centre-ville. La **fréquence de passage des bus sera plus importante** et **constante sur la journée**, une évolution importante par rapport au contrat actuel.

Les véhicules des deux Citadines seront remplacés par des véhicules 100% électriques. Le parcours de la **Citadine 1 sera étendu après la création d'un nouveau parking relais** sur la zone route de Marcorignan / route de Montredon-des-Corbières.

→ En résumé : nouveaux quartiers desservis, fréquence de passage en hausse, temps de parcours plus courts

Dans les villages, se déplacer à chaque heure de la journée devient possible

Sur le réseau interurbain, les transports scolaires continueront de fonctionner à l'identique. Hors transports scolaires, la **fréquence de desserte sera plus importante pour les 36 communes**. Pour répondre à cet objectif, un système hybride innovant va être mis en place : des lignes fixes seront renforcées et complétées par une offre beaucoup plus attractive de transports à la demande. **Huit lignes fortes** (ligne Fleury d'Aude – Salles-d'Aude – Coursan – Narbonne ; ligne Vinassan – Armissan – Narbonne ; ligne Saint-Pierre-la-Mer – Narbonne-Plage – Gruissan – Narbonne ; ligne Leucate – Sigean – Prat-de-Cest – Narbonne ; ligne Port la-Nouvelle – Sigean – Portel-des-Corbières – Peyriac-de-Mer – Bages – Narbonne ; ligne Montredon-des-Corbières – Narbonne ; ligne Saint-Marcel-sur-Aude – Marcorignan-Moussan – Narbonne ; ligne Ouveillan – Cuxac-d'Aude – Narbonne) **vont desservir 18 communes. Sur ces huit lignes, les bus passeront toutes les heures du lundi au samedi de 7h30 à 19h30. Les 18 autres communes auront accès à un transport à la demande qui pourra être déclenché jusqu'à deux heures avant la course.**

Enfin, la **desserte du littoral sera étendue l'été** de 7h à 22h.

→ En résumé : doublement de l'offre de transports, amélioration de la fréquence et une plus grande flexibilité

L'ampleur des changements pour mettre en place cette nouvelle offre de transports est très importante et va demander une **solide préparation technique ainsi qu'un effort de communication conséquent**. Le nouveau réseau Citibus sera donc lancé le 4 juillet 2026 avec l'offre estivale.

Des services modernes et adaptés au nouveau réseau Citibus

Une nouvelle application permettra non seulement d'acheter un ticket de bus et de rechercher son itinéraire, mais également de réserver son transport à la demande et de le suivre en temps réel en phase d'approche.

Le paiement par carte bancaire sera possible directement sur les valideurs, dans les bus.

Enfin, les **horaires d'ouverture de la Citiboutique vont être élargis** pour répondre à la demande des usagers : elle sera ouverte jusqu'à 18h du lundi au vendredi et le samedi matin, de 8h30 à 12h.

Un effort financier important du Grand Narbonne mais des tarifs inchangés pour les usagers

Les élus ont fait un choix fort en matière de transition écologique et d'amélioration de la mobilité : sur la durée du contrat, il s'agit d'une dépense de **136M€**, soit une hausse de 13% par rapport au contrat actuel. Ils ont aussi décidé de **ne pas augmenter les tarifs des titres (1,20€ le ticket unitaire) et des abonnements (84€ par an pour les moins de 26 ans et 120€ par an pour les autres), qui figurent parmi les plus bas de la région.**

Le personnel actuel conservé dans les mêmes conditions

Lors de l'établissement du cahier des charges pour la consultation des entreprises, **les élus du Grand Narbonne ont accordé une attention particulière aux conditions sociales, émettant les exigences** suivantes : **reprise de l'ensemble des personnels transférables, maintien des accords et acquis sociaux, avantages, primes et variables existant au sein des sociétés titulaires des réseaux**. Le candidat retenu, RATP Dev, a répondu à ces exigences. **100% des effectifs (tant sur le réseau urbain qu'interurbain) seront donc repris aux accords en vigueur sur toute la durée du contrat.**

Contact presse

Service communication du Grand Narbonne
presse@legrandnarbonne.com
04 68 65 39 55